

Forum montréalais sur la métropole

RAPPORT DES COMITÉS DE LA CRÉ DE MONTRÉAL 29 janvier 2015





Table des matières

- 05 MOT DE LA PRÉSIDENTE
- 08 COMITÉ D'ÉCONOMIE SOCIALE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL
- 12 COMITÉ FEMMES
- 16 FORUM JEUNESSE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL



MOT DE LA PRÉSIDENTE



Madame **Manon Barbe**, présidente de la CRÉ de Montréal

Dans le cadre du mandat confié à la CRÉ, par le maire de Montréal, monsieur Denis Coderre, de recueillir les opinions et idées quant aux outils nécessaires pour que Montréal continue de s'affirmer et de se développer comme métropole internationale, trois comités de la CRÉ de Montréal ont mis l'épaule à la roue et ont contribué aux discussions.

Ce rapport complète le cycle des travaux entrepris par le Forum montréalais sur la métropole. Y sont regroupées les synthèses des discussions menées par le Comité d'économie sociale de l'île de Montréal, le Comité Femmes et le Forum jeunesse de l'île de Montréal.

Je tiens à remercier les membres de ces comités de la CRÉ de Montréal pour leur apport original et pour la richesse de leur contribution à nos travaux. Enfin, j'aimerais remercier plus particulièrement la présidente du Comité d'économie sociale de l'île de Montréal, madame Édith Cyr, la présidente du Comité Femmes, madame Véronique De Sève, et le président du Forum jeunesse de l'île de Montréal, monsieur Santiago Risso.

Bonne lecture!



RÉSULTATS



COMITÉ D'ÉCONOMIE SOCIALE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

L'ampleur du secteur de l'économie sociale sur l'île de Montréal, qui représente plus de 3 500 établissements, soit la moitié de toutes les entreprises au Québec¹, n'est pas pris en compte et reflété tant dans les sommes consacrées aux *Ententes spécifiques en économie sociale*, par exemple, que dans l'attribution des fonds pour soutenir les projets d'économie sociale de la métropole.

Pourtant, l'économie sociale sur l'île de Montréal, c'est :

- 2 milliards de revenus générés chaque année;
- le maintien de plus de 60 000 emplois;
- plus de 3 500 établissements d'économie sociale sur l'île de Montréal.

Propositions des membres du CÉSÎM

Toutes les mesures, programmes et fonds provenant du Gouvernement du Québec destinés au développement de l'économie sociale devraient tenir compte de l'ampleur et des besoins du secteur de l'économie sociale sur l'île de Montréal. Dans ce cadre, les membres du CÉSIM suggèrent de :

Reconnaître le caractère particulier de la métropole dans le prochain Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2015-2020, comme c'était le cas dans le dernier Plan d'action gouvernemental pour l'entrepreneuriat collectif 2009-2014².

- Bonifier les montants permettant de soutenir les pôles régionaux pour assurer une juste part pour l'île de Montréal, qui tiennent compte de l'ampleur de ce secteur et des besoins. Les financements accordés pour l'île de Montréal devraient être modulés en fonction de la population et de l'ampleur du secteur. Une bonification substantielle de l'enveloppe dédiée à l'économie sociale pour la région de Montréal dans le cadre d'une entente pourrait notamment permettre de créer un fonds régional permettant de financer des projets qui contribuent au développement de la région.
- Reconduire le Programme d'infrastructures en entrepreneuriat collectif (PIEC) et assurer une juste part pour Montréal, compte tenu des besoins et des enjeux particuliers à Montréal: coûts élevés des loyers, rareté des terrains et des espaces, grands bâtiments ou ensembles à réhabiliter (espaces industriels, églises, hôpitaux).
- Bonifier le Fonds d'initiatives et de rayonnement de la métropole (FIRM), doté d'une enveloppe de 600 000 \$ en économie sociale en 2014-2015, pour soutenir des projets locaux et régionaux de la grande région métropolitaine. Cette enveloppe est très utile et très appréciée. Cependant, compte tenu de l'ampleur de l'économie sociale, du nombre de projets déposés et de sa portée métropolitaine, il s'agit d'une enveloppe assez modeste qu'il serait nécessaire de bonifier pour soutenir davantage de projets et accroître les retombées économiques et sociales de cette enveloppe dans la grande région métropolitaine.

- Renouveler la Mesure Relève, Arts et Culture Montréal, la seule à soutenir les conditions d'exercice des artistes et entrepreneurs culturels, ou en créer une nouvelle permettant de soutenir la relève dans le milieu des arts et de la culture. Cette mesure est suspendue depuis janvier 2013. Cette décision avait été accueillie avec déception par l'ensemble des partenaires montréalais, tant par les réseaux de soutien à l'entrepreneuriat que par les réseaux culturels. Il s'agissait pourtant d'une filière prometteuse et structurante permettant аих d'améliorer les conditions d'exercice de leur profession, tout en soutenant une démarche entrepreneuriale.
- Maintenir des fonds spécifiquement consacrées à l'économie sociale. Dans le contexte actuel, les membres sont très inquiets quant au sort des enveloppes destinées à soutenir des projets d'économie sociale. Par exemple, le Fonds d'investissement en économie sociale (FIES) est financé à même les budgets d'opération des CDEC/CLD. Or, comme les CLD sont abolis, comment financera-t-on désormais le FIES (fonds sous forme de contributions non remboursables permettant de soutenir des projets locaux d'économie sociale)? Les membres proposent que des montants déterminés soient spécifiquement consacrés à l'économie sociale dans les fonds locaux, afin de s'assurer que l'économie sociale reçoive sa juste part. Plusieurs soulignent que l'économie sociale est particulièrement dynamique, précisément parce qu'elle a pu bénéficier de l'appui des CDEC/CLD et des différents fonds permettant de soutenir les entreprises d'économie sociale.

- Maintenir les enveloppes spécifiquement consacrées à l'habitation, afin de conserver les acquis dans le secteur de l'habitation. Ces enveloppes devraient aussi être fixées sur plusieurs années.
- Négocier plus de pouvoirs et de financement en ce qui a trait à l'intégration des personnes immigrantes ou issues de l'immigration. Par exemple, plus d'argent pourrait être rapatrié en employabilité, l'île de Montréal étant la porte d'entrée pour la majorité des immigrants.
- Modifier la Loi sur les cités et villes, afin de permettre l'octroi de contrats de gré à gré avec un OBNL dans le secteur de la gestion des matières résiduelles. Actuellement, les municipalités et les organismes municipaux peuvent octroyer un contrat de gré à gré avec un OBNL et ce, peu importe le montant, puisque les OBNL ne sont pas assujettis aux accords de libéralisation, à l'exception des matières résiduelles et des travaux de construction.
- Reconnaître l'ampleur des besoins sociaux à Montréal liés à son caractère de métropole qui doit notamment composer avec des clientèles vulnérables (itinérance, pauvreté, santé précaire, insécurité alimentaire, isolement). En ce sens, le gouvernement devrait reconnaître ces particularités et s'assurer d'un financement adéquat, par exemple aux entreprises d'économie sociale qui desservent ces clientèles vulnérables et doivent assurer des services psycho-sociaux pour ces clientèles.

Consultation menée le 6 novembre 2014

¹Portrait statistique de l'économie sociale de la région de Montréal, sous la direction de Marie J. Bouchard, de la Chaire de recherche du Canada en économie sociale, portrait réalisé en collaboration avec la CRÉ de Montréal et son Comité d'économie sociale (CÉSIM), 2008.

²http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/grands_dossiers/economie_sociale/pla n_action_entrepreneuriat_collectif.pdf (voir p. 10)

MEMBRES DU COMITÉ ÉCONOMIE SOCIALE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

Nom	Organisation	Fonction
Édith Cyr	Bâtir son quartier	Présidente
Frédéric Bourrely	SODER	
Monique Chartrand	Communautique	
Yvan Dubuc	Webtv.coop	
Arielle Drissen	Coop DesÉquilibres	
Mario Fortin	Cinéma Beaubien	
Abderrahim Izziri	Coopérative de développe	ement régional Montréal-Laval
Jean-François Lalonde	CDEC Rosemont—Petite-I	Patrie
Andrée Lafrenière	Carrefour jeunesse-emplo	oi Centre-Nord
Marcel Leduc	Service d'entretien Pro-Pr	rêt - Collectif des entreprises d'insertion
Jacques Monette	Coopérative de solidarité	Novaide
Andrée Moro	Coop UQAM	
Jacques Perreault	Auberges de jeunesse du	St-Laurent
Ninette Piou	Services Boukan, Centre I	NA Rive
Lis Suarez	Ethik-BGCI	
Jean Touchette	CLD Montréal-Nord	
Gilles Trépanier	Resto-Plateau	





COMITÉ FEMMES

La CRÉ de Montréal est tenue, en vertu de l'article 21 de sa loi constitutive, d'intégrer les principes d'égalité dans l'ensemble de son développement. À cet effet, le comité Femmes de la CRÉ de Montréal a pour mission de promouvoir et de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de travail des femmes de l'île de Montréal en encourageant leur pleine participation au développement économique, culturel, social et politique. Dans le cadre du Forum montréalais sur la métropole, le comité Femmes souhaite s'assurer que la participation des femmes à la vie de la métropole est prise en considération dans l'ensemble des tables de discussion. Puisqu'elles représentent 51% de la population montréalaise, il est important de prendre en compte les intérêts et les besoins des femmes dans le développement du territoire en se basant sur une analyse différenciée selon les sexes (ADS).

Gouvernance : atteindre la parité au sein des instances de gouvernance

La participation des femmes à la vie démocratique de la métropole est un enjeu important pour le comité Femmes. Comme mentionné dans la *Politique d'égalité entre les femmes et les hommes*, « la Ville de Montréal se doit d'être un leader en matière de gouvernance ». En appliquant le principe d'égalité, la Ville de Montréal donne l'exemple et influence les institutions partenaires. L'application du principe de la parité dans les sphères décisionnelles permet de positionner la métropole comme étant inclusive et soucieuse de l'égalité entre les femmes et les hommes. Il

est aussi important de promouvoir la place des femmes sur la scène internationale notamment lors des missions à l'étranger. Il faut profiter du rayonnement international de la métropole pour mettre en valeur de bonnes pratiques sur les questions d'égalité entre les femmes et les hommes dans les instances de gouvernance.

Les femmes, moteur de développement économique

Une métropole se doit de reconnaître la participation des femmes au développement économique, ainsi que les besoins spécifiques des entrepreneures. Selon à BMO, plus de 46 % des PME canadiennes en 2012 appartiennent à des femmes. Le développement d'entreprise des femmes se fait majoritairement dans des secteurs à haut risque tels que ceux de l'alimentation et du divertissement. Les besoins spécifiques en entrepreneuriat féminin doivent être reconnus et le développement d'entreprise des femmes dans des secteurs à forte valeur ajoutée, tels que les métiers spécialisés, doit être encouragé. La participation des femmes au développement des connaissances et des stratégies économiques de la métropole ainsi que la présence accrue des femmes au sein des organismes à caractère économique doivent aussi être soutenues.

Les femmes dans les quartiers montréalais

Une métropole qui se veut égalitaire se doit de reconnaître et d'inclure la participation des femmes à son développement. Cette participation à Montréal se retrouve principalement dans le développement local des quartiers. À titre d'exemple, les « déclarations citoyennes », développées par les Centres de femmes et soutenues par le Conseil des Montréalaises et la CRÉ de Montréal, ont permis aux femmes de s'exprimer sur leurs visions d'un quartier. La métropole doit disposer de moyens semblables pour être en mesure de prendre en compte les visions, les actions et les contributions des femmes dans son développement.

Femmes immigrantes et racisées : double discrimination

Montréal. principale ville d'accueil d'établissement des immigrants au Québec, doit avoir des bonnes pratiques en matière d'intégration, ce qui implique de prendre en considération les spécificités d'intégration des femmes immigrantes. Au nombre de celles-ci, on retrouve la double discrimination, les difficultés face à l'insertion sur le marché du travail. l'isolement social et le cantonnement à la maison pour des raisons familiales. Une société inclusive qui facilite l'intégration socioéconomique de tous ses citoyens attire des immigrants qualifiés qui viennent répondre à des besoins montréalais et québécois.

Les femmes et le développement social

Une métropole doit se démarquer par ses actions, ses politiques et son leadership à l'égard de toutes les femmes et les filles de la société montréalaise. Pour ce faire, une métropole doit développer une politique de développement social inclusive qui tient compte des enjeux d'exclusion sociale, d'inégalités sociales et de genre et de toutes formes de violence faites aux femmes.

Une métropole doit tout mettre en œuvre pour:

- Développer des espaces de vie et des logements sécuritaires, abordables et permanents pour les femmes et les filles les plus vulnérables : femmes itinérantes, aînées, victimes de violence, autochtones, etc.
- Protéger les femmes et les filles contre l'exploitation sexuelle
- Contrôler l'affichage de l'image des femmes et des filles
- Favoriser l'intégration de ses femmes immigrantes et de leurs familles

Consultation menée le 25 novembre 2014

MEMBRES DU COMITÉ FEMMES

Nom	Organisation	Fonction
Véronique De Sève	Confédération des syndicats nationaux (CSN)	Présidente
Hélène Lépine	Y des femmes de Montréal – YWCA	Vice-présidente
Régine Allende Tshombokongo	Centre d'encadrement pour jeunes femmes immigrantes (CEJFI)	
Patricia Jean	Forum jeunesse de l'île de Montréal	
Kathrine Lapalme	Institut du Nouveau Monde	
Salwa Majouji	Ville de Montréal	
Hélène Meagher	Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal	
France Noël	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	
Nadine Pirotte	Compagnie F entrepreneurship pour femmes	
Guylaine Poirier	Conseil des Montréalaises	
Julie Rouleau	Secrétariat à la condition féminine	



FORUM JEUNESSE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

L'île de Montréal est le milieu de vie de plus du quart des jeunes au Québec. C'est une personne sur trois qui y est âgée de 10 à 34 ans et un Montréalais sur quatre (âgé de 10 à 34 ans) qui y est né à l'extérieur du Canada. La jeunesse montréalaise est à la fois dynamique et complexe en raison de ses multiples facettes : forte concentration de jeunes immigrants, de jeunes ayant une identité autochtone, de jeunes LGBT, de jeunes itinérants, de jeunes diplômés universitaires mais aussi de jeunes chômeurs.

Or, ces spécificités ne sont pas prises en compte et reflétées dans les sommes consacrées à la région de Montréal, notamment dans le cadre du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ). En effet, le Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJÎM) reçoit 14 % du budget global du FRIJ, alors qu'il dessert 28 % de tous les jeunes du Québec. De l'avis du FJÎM, toutes les mesures, et fonds programmes provenant gouvernement du Québec destinés à la métropole devraient tenir compte de l'ampleur et de la complexité des besoins des jeunes sur l'île de Montréal et, ainsi, assurer une meilleure proportionnalité des moyens octroyés à la métropole en raison de sa démographie et de la superposition des enjeux auxquels elle fait face.

Propositions des jeunes représentants élus du FJÎM :

Inclure un préambule au texte de loi régissant Montréal à titre de métropole afin de présenter les particularités du tissu social montréalais; jeunes, minorités visibles et communautés culturelles, diversité sexuelle, itinérance, chômage, etc.

De cette façon, les multiples facettes de la communauté montréalaise de même que l'ampleur des besoins des jeunes à Montréal liées à son caractère de métropole sont officiellement reconnues et placées au cœur des réflexions lors de la prise de décisions et de la répartition des fonds.

- Octroyer à la métropole une portion de la taxe de vente, compte-tenu des nombreux festivals et événements à caractère culturel qui s'y déroulent et qui génèrent des retombées économiques considérables pour l'ensemble du Québec. Dans cette perspective, la métropole pourrait se doter d'un mécanisme de redistribution articulé par un fond social dédié à des projets jeunesse innovants. Il importe de s'assurer que les revenus finalement récupérés à Montréal atterrissent aussi dans les projets sociaux qui n'ont pas de retombées économiques directes mais qui permettent de solidifier la communauté montréalaise.
- Prévoir des mesures particulières pour faciliter l'accès à des logements abordables pour les jeunes et les étudiants et bonifier les programmes d'accession à la propriété destinés aux jeunes familles, afin de retenir les jeunes (étudiants, familles) et d'en attirer de nouveaux. Une métropole d'envergure internationale se doit d'être «habitée» et vivante. Pour ce faire, Montréal doit se doter d'une vision claire sur le plan du développement résidentiel qui lui permette de répondre véritablement aux besoins des jeunes et jeunes familles.

- Offrir un crédit d'impôts aux étudiants étrangers nouvellement diplômés résidant à Montréal et employés dans la métropole, au même titre que sont offerts des crédits d'impôts aux nouveaux diplômés qui travaillent dans une région éloignée. De cette façon, la métropole sera plus à même d'assurer la rétention des talents étrangers et de renverser la tendance de décroissance démographique des jeunes et jeunes familles à Montréal.
- Donner les moyens à la métropole de diversifier ses revenus, pour mieux contrôler le développement immobilier sur son territoire. Actuellement, l'habitation à Montréal est « contrôlée » par les promoteurs privés, du fait que le financement des villes de l'île repose à 70 % sur les revenus fonciers générés par les projets immobiliers. Or, une métropole d'envergure internationale se doit d'avoir une vision durable et sociale de son développement immobilier en visant une densification à échelle humaine, incluant des projets d'habitations abordables et des logements sociaux.
- Donner les moyens à la métropole de diversifier ses revenus, pour mieux financer le développement du transport collectif (TC) sur son territoire. Actuellement, le financement du TC à Montréal repose essentiellement sur la contribution des usagers et des villes de la région métropolitaine, ce qui est nettement insuffisant pour répondre à la demande croissante. Le sous-financement récurrent que connaît le TC à l'échelle métropolitaine est indigne d'une métropole d'envergure internationale.

- Il importe d'élargir le financement du TC en mettant à contribution de nouveaux acteurs, à travers les principes de bénéficiaire-payeur (promoteurs immobiliers) et de pollueur-payeur (camionneurs).
- Financer le TC dans la région métropolitaine à partir de fonds dédiés, afin que les opérateurs et les villes puissent se doter de planifications stratégiques pluriannuelles plutôt qu'annuelles. Le gouvernement du Québec et la région métropolitaine doivent cesser de percevoir le TC comme une dépense mais bien comme un investissement, permettant de réduire la dépendance à l'automobile et les problèmes de circulation, de santé, de pollution de l'air qui en découlent.
- Identifier une supra structure de transport l'échelle collectif métropolitaine. chargée d'assurer une meilleure coordination entre les différents ordres de gouvernement, les multiples acteurs du transport collectif, les urbanistes, les développeurs immobiliers, le réseau routier, le transport des marchandises, etc. À l'heure actuelle, la métropole souffre d'un grave problème de gouvernance qui n'est pas sans affecter la qualité et la fluidité de son offre en transport collectif. Une métropole d'envergure internationale se doit d'avoir une vision concertée et audacieuse du TC. en plus de se doter d'une politique du déplacement et d'une politique de gestion du temps, afin d'offrir une véritable alternative à l'automobile.

Consultation menée le 6 novembre 2014

MEMBRES DU FORUM JEUNESSE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

Nom	Organisation	Fonction	
Santiago Risso	Centre de loisirs Monseigneur Pigeon	Président	
Laurent Deslauriers	Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant (UTILE)	Vice-président	
Lysa-Marie Janelle	Représentante des membres individuels	Vice-présidente	
Patricia Jean	Arc-en-ciel d'Afrique	Vice-présidente	
Hugue Mbedi Ebongue	Forum jeunesse Afro-québécois	Vice-président	
Marie-Pierre Tremblay	Agence M Vice-présio		
Andre Akem	Sports et Loisirs de l'île de Montréal		
Pasquale Cazabon-Sansfaçon	Cybercap		
Émilie Chabot	Exeko		
Mélanie Girard-Brisson	ENvironnement JEUnesse		
Jade Goldfarb	Y des femmes de Montréal (YWCA)		
Julie Goudreault	Intégration jeunesse Québec inc.		
Fanny Guérin	Diversité Artistique Montréal		
Oumar Gueye	Carrefour de liaison et d'aide multiethniques — CLAM		
Émilie Joly	Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ)		
Nicolas Lavallée	FAÉCUM		
Maude Lemire-Desranleau	Cégep du Vieux Montréal		
Louis-Philippe Lizotte	Institut du Nouveau Monde		
Doug Scott Lorvil	Comité jeunes du Conseil central du Montréal métropolitain de la CSN		
Farah Merad	École secondaire Félix-Leclerc		
Laurent Morissette	Regroupement des Activistes pour l'Inclusion au Québec		
Hugo St-Laurent	Réseau de la coopération du travail du Québec		
Rika Valmera-Michaud	Carrefour jeunesse emploi Saint-Laurent		
Cathy Wong	YMCA du Québec		
Sonia Ziadé	Connexion Internationale Montréal		
Nour Zirat	Forum jeunesse St-Michel	Membre substitu	





Regroupant les élus de l'Île et des représentants socioéconomiques de tous les horizons, la CRÉ de Montréal constitue une plateforme d'échanges unique pour réfléchir aux enjeux montréalais.

Pour plus d'information : www.credemontreal.qc.ca